

15 juillet 1972



CENTRE D'ÉTUDES ET
DE RECHERCHES SUR
LES QUALIFICATIONS

ARCHIVES

NOTE D'INFORMATION n° 8

L'ACCÈS A LA VIE PROFESSIONNELLE DES ÉLÈVES SORTIS DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

*(Enquête réalisée en 1970 auprès des élèves ayant préparé un BEI, un BEC,
un BT ou un BSEC en 1966).*

La demande croissante d'informations sur les relations entre la formation et l'emploi, a conduit à la mise en place d'un système d'observations sur le devenir professionnel des élèves et des étudiants sortant de l'appareil scolaire et universitaire. Amorcée dans le cadre du Service central des statistiques et sondages du Ministère de l'Éducation nationale, la mise en place de ces observations s'est poursuivie et développée avec la création du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ).

L'attention, dans un premier temps, s'est centrée sur les formations de techniciens à la fois parce qu'à ce niveau de nouvelles formations étaient créées (Diplôme universitaire de technologie, Baccalauréat de technicien), et aussi parce que les travaux conduits dans le cadre de l'Intergroupe formation-qualification du VI^e Plan montraient, qu'en ce domaine, se posaient de délicats problèmes d'ajustement. Pour tenter de répondre aux préoccupations manifestées par les instances responsables de la formation plusieurs enquêtes ont été réalisées ces dernières années :

- En 1969 une enquête auprès des étudiants sortis des Instituts universitaires de technologie en 1968. Cette enquête a été renouvelée en 1971 auprès des étudiants sortis en 1969.*
- En 1970 la présente enquête qui porte sur les jeunes ayant préparé un brevet d'enseignement industriel (BEI), un brevet d'enseignement commercial (BEC), un brevet de technicien (BT), un brevet supérieur d'études commerciales (BSEC).*

I. — PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE

L'enquête a été effectuée dans toute la France auprès d'un échantillon représentatif de jeunes de l'enseignement public qui, au cours de l'année scolaires 1965-66, étaient soit dans des classes de 1^{re} conduisant au BEI ou au BEC, soit dans des classes terminales conduisant au BT ou au BSEC.

L'interrogation de ces jeunes, réalisée quatre ans après leur sortie possible de l'appareil de formation, devait permettre d'étudier les différents mécanismes des débuts de l'insertion professionnelle, caractérisée non seulement par le premier emploi, pas toujours significatif en lui-même, mais aussi par le déroulement de quelques années de vie professionnelle.

L'enquête menée en 1970 auprès des jeunes sortis en 1966 de l'appareil de formation, a porté sur un échantillon de 14.000 jeunes, constitué à partir de groupes homogènes.

Les objectifs ainsi fixés, des considérations pratiques portant sur la disponibilité des statistiques et sur la modification des structures de l'enseignement ont conduit à retenir la promotion 1965-66.

La promotion concernée comptait 45.000 élèves, l'échantillon retenu comprend 14.000 jeunes. Il a été constitué à partir de groupes d'élèves homogènes, ces groupes étant définis par le type de diplôme préparé, la spécialité, le sexe : Ex. : BT fabrication mécanique, garçons.

Pour les groupes où les effectifs étaient faibles (inférieurs à 600), l'interrogation a été conduite de façon exhaustive. Pour les autres groupes, il a été procédé à un sondage de façon que l'effectif de chacun d'eux soit d'environ 600.

Après une préenquête en janvier 1970, l'enquête a été réalisée par voie postale en mai/juin 1970. Les chefs d'établissement concernés ont eu la charge d'établir la liste des élèves composant la base de sondage, et d'assurer l'envoi des questionnaires aux intéressés. Les Echelons statistiques rectoraux ont procédé au tirage au sort des élèves sur des listes fournies par les établissements, et ont assuré le rassemblement des questionnaires dans le cadre de chaque Académie.

Ces résultats font apparaître que 8,3 % des envois ont été retournés pour adresse inconnue de sorte que si l'on considère les effectifs de ceux qui ont reçu le questionnaire, le taux global de réponse a été de 70,6 %. Le taux global de réponse par rapport à l'ensemble des jeunes concernés a été de 63,9 %.

II. — LES ORIENTATIONS PRISES PAR LES JEUNES A L'ISSUE DES CLASSES PRÉPARANT AU BEI, BEC, BT, BSEC AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1965-1966

Les BEI, BEC, BT, BSEC, étant des préparations qui, par vocation, débouchent sur la profession, on aurait pu penser que la majorité des jeunes ayant suivi ces formations seraient entrés assez rapidement dans la vie active. L'examen de la situation de ces jeunes en octobre 1966 montre qu'en fait, la réalité est plus complexe : une forte proportion d'entre eux n'est pas immédiatement disponible sur le marché de l'emploi.

TABLEAU I. — SITUATION DES JEUNES A LA RENTRÉE SCOLAIRE 1966

Diplôme préparé pendant l'année scolaire 1965-66	Préparation du même diplôme		Etudes (1) à temps plein		Etudes et vie professionnelle		Vie professionnelle ou service militaire		Non réponses		Total	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
B.E.I.	88	5,8	446	29,6	69	4,6	891	59,2	12	0,8	1.506	100,0
B.E.C.	947	6,6	6.120	42,6	273	1,9	6.895	48,0	141	1,0	14.376	100,0
B.T.	449	11,1	2.112	52,1	63	1,5	1.396	34,4	36	0,9	4.056	100,0
B.S.E.C.	236	4,5	2.564	49,5	236	4,5	2.116	40,8	28	0,5	5.180	100,0

(1) Il s'agit des études supérieures au niveau atteint à la fin de l'année scolaire 1965-1966. Ainsi, pour le B.E.C., il peut s'agir de la préparation au B.S.E.C. l'année suivante.

A. — Une proportion importante de jeunes a entrepris des études supérieures au niveau atteint en 1966.

Cette proportion, calculée indépendamment de la date à laquelle les études ont été entreprises, varie en fonction du diplôme préparé à l'origine (1966).

TABLEAU II. — PROPORTION DES JEUNES AYANT ENTREPRIS DES ÉTUDES SUPÉRIEURES AU NIVEAU ATTEINT EN 1966

Examens préparés au cours de l'année scolaire 1965-66	Proportion de jeunes ayant entrepris des études supérieures au niveau de 1966
Brevet d'enseignement industriel (B.E.I.)	30,7 % (1)
Brevet d'enseignement commercial (B.E.C.)	45,9 % (2)
Brevet de technicien (B.T.)	55,7 %
Brevet supérieur d'études commerciales (B.S.E.C.)	50,4 %

(1) 20 % des B.E.I. ont poursuivi des études dans l'enseignement supérieur.
(2) 26,4 % des B.E.C. ont poursuivi des études dans l'enseignement supérieur.

B. — L'obtention du diplôme à l'issue de l'année scolaire 1965-1966 a une incidence sur la poursuite des études.

La proportion de ceux qui ont poursuivi des études est plus importante chez les jeunes qui ont obtenu le diplôme préparé dès 1966.

Ainsi, si l'on considère les jeunes diplômés en 1966, la proportion de ceux qui ont poursuivi des études est particulièrement élevée, notamment en ce qui concerne le brevet de technicien (BT).

**TABLEAU III. — PROPORTION DE JEUNES AYANT POURSUIVI DES ÉTUDES
PARMI CEUX QUI ONT OBTENU LE DIPLOME PRÉPARÉ DÈS 1966**

Diplômes obtenus à la fin de l'année scolaire 1965-1966	Proportion de jeunes ayant poursuivi des études
Brevet d'enseignement Industriel (B.E.I.)	34,6 %
Brevet d'enseignement commercial (B.E.C.)	50,1 %
Brevet de technicien (B.T.)	68,9 %
Brevet supérieur d'études commerciales (B.S.E.C.)	57,5 %

Les filles poursuivent des études dans des proportions moindres que les garçons...

C. — Une différenciation dans la poursuite des études s'opère selon le sexe.

A tous les niveaux, et dans les différents types de formation, les filles entreprennent des études dans des proportions moindres que les garçons.

**TABLEAU IV. — PROPORTION DES JEUNES
AYANT POURSUIVI DES ÉTUDES — RÉPARTITION PAR SEXE**

Diplôme préparé en 1966	Effectif global	Jeunes ayant poursuivi des études supérieures au niveau atteint en 1966		
		Eff.	%	
B.E.I.	810	Garçons	290	35,8
		Filles	156	22,4
B.E.C.	10.735	Garçons	2.135	58,6
		Filles	3.985	37,1
B.T.	3.893	Garçons	2.083	53,7
		Filles	163	14,1
B.S.E.C.	3.576	Garçons	984	61,3
		Filles	1.580	44,2

... quel que soit le niveau ou la spécialité.

On pourrait penser que cette différenciation est due essentiellement au fait que certaines spécialités exclusivement féminines, telles que le BT habillement, conduisent difficilement à des études supérieures. Or, dans des spécialités où les garçons et les filles sont représentés, on constate également le phénomène : Ex. : Comptabilité : 56,6 % des garçons poursuivent des études et seulement 31,4 % des filles.

D. — Les filières empruntées par les jeunes qui poursuivent des études dans l'enseignement supérieur.

Les jeunes issus des sections industrielles s'orientent en majorité vers les IUT et les sections de BTS...

Les jeunes ayant reçu une formation industrielle s'engagent essentiellement dans la voie de l'enseignement technique supérieur court qui, en deux ans, conduit au brevet de technicien supérieur (BTS) ou au diplôme universitaire de technologie (DUT).

... Ceux qui ont suivi une section commerciale se répartissent plus également entre ces formations et l'université.

Ceux qui ont reçu une formation commerciale se répartissent plus également entre cette voie et la faculté. Il faut rappeler que le BSEC permettait d'accéder de plein droit aux facultés de Droit.

TABLEAU V. — RÉPARTITION DES JEUNES AYANT POURSUIVI DES ÉTUDES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ENTRE LES PRINCIPALES FILIÈRES (en %)

Diplômes préparés au cours de l'année scolaire 1965-66	Filières suivies dans l'enseignement supérieur				
	I.U.T.-S.T.S.	Facultés	Autres (1)	Non réponses	Total
B.E.I.	55,5	17,0	21,0	6,5	100,0
B.T.	74,7	11,9	10,1	3,3	100,0
B.E.C.	30,4	42,2	21,0	6,4	100,0
B.S.E.C.	41,4	38,0	15,1	5,5	100,0

(1) La rubrique « autres » recouvre des écoles d'ingénieurs et différentes écoles difficiles à classer.

Les élèves ayant entrepris des études dans l'enseignement supérieur réussissent le mieux dans la préparation du BTS ou du DUT : 81,9 % des BT, 57 % des BEI, 67,6 % des BSEC, 74,4 % des BEC obtiennent le diplôme préparé.

En faculté, les résultats sont plus modestes : 59,5 % des BT - 61,5 % du BEI - 51,6 % des BEC et 42,5 % des BSEC ont obtenu l'examen en 1^{re} année.

Finalement, le bilan de la formation acquise (1) par les jeunes quatre ans après leur passage dans une classe préparant au BEI, BEC, BT ou BSEC fait apparaître que la grande majorité des jeunes BEI (81,2 %) et des jeunes BEC (75 %) n'a pas dépassé le niveau IV.

Cette proportion pour les BT n'est que de 52,5 % et pour les BSEC de 57,3 %.

TABLEAU VI. — RÉPARTITION DES JEUNES SELON LE DIPLOME LE PLUS ÉLEVÉ OBTENU AU MOMENT DE L'ENQUÊTE, EN 1970 (%)

Diplôme préparé en 1966	Diplôme le plus élevé obtenu	Niveau BEI-BEC sans diplôme	BEI-BEC diplômé	Niveau BT-BSEC sans diplôme	BT-BSEC diplômés	BTS-DUT diplômés	Au moins 1 ^{re} année Faculté	Formation dans une autre école	Toujours étudiant	Total
B.E.I.		19,5	56,7		5,8	5,6	2,0	1,8	8,6	100,0
B.E.C.		11,0	49,6		14,4	3,9	5,1	2,6	13,4	100,0
B.T.				23,6	28,9	29,5	3,6	1,8	12,6	100,0
B.S.E.C.				14,7	42,1	14,4	9,8	4,4	14,6	100,0

(1) Seule la formation initiale est prise en compte, dans ce bilan.

III. — L'ACTIVITÉ

Pour caractériser la position des jeunes au regard de l'activité professionnelle, trois notions seront utilisées :

- « *Ayant un emploi* »

jeunes occupant effectivement un emploi au moment de l'enquête.

- « *Disponibles à la recherche d'un emploi* »

jeunes qui n'occupent pas d'emploi au moment de l'enquête mais ont déclaré en rechercher un.

- « *Actifs* »

jeunes « ayant un emploi » et jeunes « disponibles à la recherche d'un emploi » ont été regroupés. Pour se rattacher à la notion d'actifs telle qu'elle est utilisée dans le recensement, on a ajouté les jeunes effectuant le Service militaire.

TABLEAU VII. — L'ACTIVITÉ DES JEUNES
AU MOMENT DE L'ENQUÊTE (JUIN 1970) — RÉPARTITION PAR SEXE

Situation des jeunes	Garçons %	Filles %
Actifs	79,9	83,8
Occupant un emploi	65,0	81,8
A la recherche d'un emploi	2,3	2,1
Service militaire	12,6	—

La comparaison des taux d'activité obtenus dans la présente enquête avec ceux provenant de l'enquête Emploi réalisée par l'INSEE en mars 1970, fait apparaître que les taux d'activité pour les garçons sont assez semblables (81,1 % - 79,9 %), par contre le taux d'activité féminin est ici nettement plus fort (83,8 - 63,9). Un écart aussi important ne peut s'expliquer, semble-t-il, que par une différence de comportement vis-à-vis de l'activité professionnelle, entre des femmes qui ont toutes reçu une formation professionnelle d'un niveau assez élevé, et un ensemble de femmes où la proportion de celles qui ont reçu peu ou pas de formation est importante.

Au moment de l'enquête, le taux d'activité chez les jeunes ayant reçu une formation industrielle est plus élevé que chez ceux qui ont reçu une formation commerciale.

Le taux d'activité des jeunes issus des sections industrielles est plus élevé que celui des jeunes issus des formations commerciales.

TABLEAU VIII. — TAUX D'ACTIVITÉ
SELON L'EXAMEN PRÉPARÉ AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1965-66

Examens préparés en 1966	Taux d'activité %
B.E.I.	85,0
B.T.	86,8
B.E.C.	81,5
B.S.E.C.	79,4

En effet, les jeunes ayant préparé un BEI ou un BT, même lorsqu'ils ont poursuivi des études supérieures, les ont souvent terminées en 1970, car beaucoup d'entre eux ont préparé un BTS ou un DUT.

Pour les formations commerciales, les taux d'activité des filles sont supérieurs à celui des garçons.

BEC : Garçons 73,3 — Filles 84,2.

BSEC : Garçons 74,3 — Filles 82,4.

Au moment de l'enquête le taux d'activité des jeunes filles est plus élevé que celui des garçons.

Finalement, les filles connaissent les taux d'activité les plus élevés pour les divers niveaux et types de formation (à l'exception des BEI) et ce sont elles qui occupent effectivement un emploi dans la proportion la plus importante au moment de l'enquête.

TABLEAU IX. — RÉPARTITION DES JEUNES QUI OCCUPENT EFFECTIVEMENT UN EMPLOI, PAR NIVEAU ET TYPE DE FORMATION (EN %)

Examens préparés en 1966	Garçons occupant un emploi (en %)	Filles occupant un emploi (en %)
B.E.I.	74,9	80,1
B.E.C.	57,3	82,4
B.T.	70,4	84,8
B.S.E.C.	64,0	71,0

IV. — LES UTILISATEURS DES JEUNES FORMÉS

1. Répartition selon les secteurs d'activité.

Les secteurs qui ont le plus recruté de jeunes :

- L'enseignement et l'administration : 39,4 %.
- Les banques et assurances : 9,08 %.
- Le commerce et l'hôtellerie : 8,0 %.
- La chimie : 8,1 %.
- La métallurgie : 7,4 %.
- Le bâtiment : 6,2 %.
- Les constructions électriques : 4,2 %.

Les secteurs d'activité se rattachant au tertiaire ont recruté principalement, mais pas exclusivement, des jeunes ayant reçu une formation commerciale :

- L'enseignement et l'administration
- Les banques et assurances
- Le commerce et l'hôtellerie

ont absorbé :

61,3 % des BEC

69,5 % des BSEC

69,6 % des 2^e année d'enseignement supérieur commercial.

Le secteur de l'enseignement et de l'administration joue un rôle particulièrement important, puisqu'il a à lui seul absorbé :

- 39 % des BEC
- 48,7 % des BSEC
- 60,0 % des 2^e année d'enseignement supérieur commercial,

et qu'il a recruté aussi des jeunes ayant reçu une formation industrielle dans une proportion notable :

- 32 % des BEI
- 16,6 % des BT
- 18,8 % des 2^e année d'enseignement supérieur commercial.

Dans les secteurs relevant du secondaire, le recrutement est plus diversifié et se disperse davantage dans les différents secteurs. Néanmoins, les quatre secteurs qui ont le plus recruté : métallurgie, chimie, bâtiment, construction électrique, ont absorbé :

- 27,7 % des BEI
- 61,2 % des BT
- 50,2 % des 2^e année d'enseignement supérieur industriel.

Parmi les jeunes recrutés par ces secteurs, ceux ayant une formation commerciale constituent une part importante :

- 75 % dans la chimie
- 47 % dans la métallurgie
- 71,6 % dans le bâtiment
- 51,1 % dans la construction électrique.

2. Répartition selon la taille des établissements.

TABLEAU X. — RÉPARTITION DES JEUNES OCCUPANT UN EMPLOI SELON LA TAILLE DES ÉTABLISSEMENTS (%)

Niveau de formation au moment de l'emploi	Taille des établissements			50 à 500 salariés				Plus de 500 salariés				Non réponses	Total
	Moins de 50 salariés			50 à 500 salariés				Plus de 500 salariés					
	1 à 20	20 à 50	Total	50 à 100	100 à 200	200 à 500	Total	500 à 1.000	1.000 à 5.000	+ 5.000	Total		
B.E.I.	18,4	9,2	27,6	7,9	11,2	15,7	34,8	11,3	12,7	4,7	28,7	8,2	100,0
B.E.C.	27,1	12,4	39,5	12,6	10,2	11,8	34,6	8,9	8,0	3,2	20,1	5,7	100,0
B.T.	12,5	11,1	23,6	6,5	8,8	14,4	29,7	11,6	18,2	10,5	40,3	6,2	100,0
B.S.E.C.	29,9	14,4	44,3	10,0	11,1	7,7	28,8	8,6	7,5	4,0	20,1	6,7	100,0
2 ^e année enseignement supérieur Industriel	10,2	6,8	17,0	7,1	7,9	12,3	27,3	10,9	24,2	13,6	48,7	6,9	100,0
2 ^e année enseignement supérieur commercial	29,9	9,3	39,2	8,5	10,2	14,5	33,2	6,7	10,7	4,4	21,8	5,8	100,0

es jeunes ayant reçu une formation industrielle sont surtout employés dans les grands établissements...

Les jeunes ayant reçu une formation industrielle sont relativement peu nombreux dans les petits établissements (moins de 50 salariés). Ils sont employés surtout dans les grands établissements (plus de 500 salariés) 40,3 % des BT et 48,7 % des 2^e année d'enseignement supérieur industriel.

Par contre les jeunes issus de l'enseignement commercial se trouvent surtout dans des établissements de petite taille.

Par contre, les jeunes ayant reçu une formation commerciale sont surtout employés dans des établissements de petite taille (moins de 50 salariés), c'est le cas de :

- 40 % des BEC
- 50 % des BSEC
- 40 % des 2^e année d'enseignement supérieur commercial.

Il peut s'agir souvent de très petits établissements (moins de 20 salariés) où l'on trouve 27,1 % des BEC, 29,9 % des BSEC, 29,9 % des 2^e année d'enseignement supérieur commercial.

3. Répartition par taille d'établissements, à l'intérieur des secteurs.

Celle-ci montre qu'en définitive :

- *Les jeunes de formation industrielle (BT et 2^e année d'enseignement supérieur) sont employés principalement dans les grands établissements de la métallurgie et de la construction électrique et dans les petits et moyens établissements du bâtiment.*

- *Les jeunes ayant suivi une formation BEI sont surtout employés par : les grands établissements de la chimie, les laboratoires des organismes de recherche et des établissements d'enseignement supérieur.*

Cette prédominance est à mettre en rapport avec l'importance des effectifs ayant préparé un BEI chimie.

- *Les principaux utilisateurs des jeunes de formation commerciale semblent avoir été : les petits établissements administratifs bancaires ou commerciaux et, à un degré moindre, les petits établissements du bâtiment et les grands établissements de la chimie.*

V. — UTILISATION DES JEUNES PAR LES EMPLOYEURS

1. Répartition dans les services.

Pour les formations industrielles, la situation se caractérise globalement par :

- la faiblesse des effectifs employés dans le service « fabrication et outillage » : 17 % (liés directement à la production).
- une forte proportion de jeunes employés dans les services situés en amont et aval de la production proprement dite, notamment dans les services « études, recherches et calculs » (40 %).
- une proportion non négligeable de jeunes dans les « services commerciaux » (7,8 %).

Cette appréciation globale doit être nuancée en fonction des secteurs d'activité et des niveaux de formation considérés.

Si le secteur « chimie », quel que soit le niveau de formation, emploie très peu de jeunes dans les services de fabrication, par contre la « métallurgie », au niveau BEI et BT, en utilise une proportion importante (28,2 %) ; il en va de même de la « construction électrique » 32,2 %. Au niveau 2^e année d'enseignement supérieur industriel, c'est toujours dans les services « études,

recherches, calculs » que la proportion de jeunes est la plus importante, ce qui confirme les observations faites dans une précédente enquête sur les étudiants sortis des IUT.

2. Les emplois.

A. — Formations industrielles.

• *La proportion des jeunes occupant des emplois d'ouvriers varient en fonction du niveau de formation, elle est :*

- au niveau BEI de 23,7 %
- au niveau BT de 12,0 %
- au niveau 2^e année d'enseignement supérieur industriel 2,9 %.

• *Les emplois de dessinateurs sont assez nombreux au niveau BT (23,3 %) et au niveau 2^e année d'enseignement supérieur industriel (20 %).*

• *La proportion des techniciens des essais et contrôle et laboratoires est importante à tous les niveaux : 29,8 % des BEI, 19,3 % des BT, 28 % des 2^e année d'enseignement supérieur industriel.*

La forte proportion pour les BEI est à mettre en relation avec l'importance des formations de chimie à ce niveau.

• *Les enseignants ne constituent une proportion notable qu'au niveau 2^e année d'enseignement supérieur industriel (14,6 % des recrutés).*

• *Très peu de jeunes ont déclaré occuper un poste relevant de la rubrique ingénieurs/cadres techniques (2,3 % au niveau 2^e année d'enseignement supérieur industriel).*

B. — Formations commerciales.

Il faut noter la place importante qu'occupent les enseignants :

- au niveau BSEC, elle constitue 17,1 % des effectifs qui exercent un emploi ;
- au niveau 2^e année d'enseignement supérieur commercial, elle atteint 41,5 %.

VI. — LES SALAIRES

1. Selon les niveaux de formation.

Seuls ont été retenus les diplômés. Les populations de non diplômés, en raison de leur faible importance numérique, donnent des répartitions difficiles à interpréter.

Trois niveaux ont été distingués :

- BEI - BEC
- BT - BSEC
- BT et BSEC + 2 années d'enseignement supérieur.

Les salaires présentent une certaine hiérarchisation en fonction des niveaux de formation. Celle-ci se caractérise en fonction de l'élévation du niveau de formation par :

- un déplacement du mode qui passe de la tranche :
 - 800 - 1.000 F pour les BEI - BEC (38,6 %)
 - à 1.000 - 1.200 F pour les BT - BSEC (29,3 %)
 - à 1.200 - 1.400 F pour les 2^e année d'enseignement supérieur.
- une proportion moins importante de salaires inférieurs à 1.000 F :
 - 54,0 % des BEI - BEC
 - 31,0 % des BT - BSEC
 - 9,9 % des 2^e année d'enseignement supérieur.

En outre, la proportion des salaires inférieurs à 800 F, qui est de 15,5 % au niveau BEI - BEC, devient négligeable au niveau 2^e année d'enseignement supérieur.

- une augmentation de la proportion des salaires supérieurs à 1.400 F :
 - 7,8 % des BEI - BEC
 - 18,6 % des BT - BSEC
 - 31,8 % des 2^e année d'enseignement supérieur.

2. Variation selon les formations industrielle et commerciale.

D'une façon générale, à chacun des niveaux considérés, les salaires des jeunes de formation industrielle sont plus élevés que ceux des jeunes de formation commerciale.

Formations de type Industriel	Formations de type Commercial
B.E.I. mode 1.000-1.200 F — 32,7 % — salaires inférieurs à 1.000 F — 32,2 % — salaires entre 1.000 et 1.400 F — 53,2 % — salaires supérieurs à 1.400 F — 11,0 %	B.E.C. mode 800 à 1.000 F — 40,1 % — salaires inférieurs à 1.000 F — 56,0 % — salaires entre 1.000 et 1.400 F — 34,4 % — salaires supérieurs à 1.400 F — 7,7 %
B.T. mode 1.000-1.200 F — 31,1 % — salaires inférieurs à 1.000 F — 15,4 % — salaires entre 1.000 et 1.400 F — 52,9 % — salaires supérieurs à 1.400 F — 28,7 %	B.S.E.C. mode 800 à 1.000 F — 31,6 % — salaires inférieurs à 1.000 F — 38,9 % — salaires entre 1.000 et 1.400 F — 45,2 % — salaires supérieurs à 1.400 F — 13,4 %
2^e année enseignement supérieur industriel. mode 1.200-1.400 F — 35,7 % — salaires inférieurs à 1.000 F — 3,8 % — salaires entre 1.000 et 1.400 F — 50,2 % — salaires supérieurs à 1.400 F — 42,0 %	2^e année enseignement supérieur commercial. mode 1.200-1.400 F — 34,2 % — salaires inférieurs à 1.000 F — 14,0 % — salaires entre 1.000 et 1.400 F — 55,7 % — salaires supérieurs à 1.400 F — 25,0 %

3. Variation par spécialité.

L'étude des salaires selon les spécialités sera abordée ultérieurement. Il est simplement donné ici un exemple de différence particulièrement nette entre deux spécialités :

- **BEI mécanique.**

Le mode est à 1.000-1.200 F - 37 %

- salaires inférieurs à 1.000 F - 27,8 %
- salaires compris entre 1.000 et 1.400 F - 53,8 %
- salaires supérieurs à 1.400 F - 14,8 %.

- **BEI habillement.**

Le mode est à 600-800 F - 32,6 %

- salaires inférieurs à 1.000 F - 71,2 %
- salaires compris entre 1.000 et 1.400 F - 21,6 %
- aucun salaire ne dépasse 1.400 F.

A propos de deux spécialités de même niveau, mais l'une à effectif exclusivement masculin (la mécanique), l'autre à effectif exclusivement féminin (l'habillement), on peut se poser la question de savoir si, dans cette différenciation, le sexe ne joue pas autant que la spécialité.

4. Variation selon le sexe.

L'examen de la répartition des salaires dans la comptabilité, spécialité où les garçons et les filles sont également représentés, permet de mettre en évidence la différence entre les salaires masculins et les salaires féminins.

Garçons	Filles
B.E.C. mode 800-1.000 F — 29,6 % — salaires inférieurs à 1.000 F — 35,5 % — salaires entre 1.000 et 1.400 F — 42,1 % — salaires supérieurs à 1.400 F — 20,5 %	B.E.C. mode 800-1.000 F — 39,4 % — salaires inférieurs à 1.000 F — 54,8 % — salaires entre 1.000 et 1.400 F — 37,8 % — salaires supérieurs à 1.400 F — 5,5 %
B.S.E.C. mode 1.000 à 1.200 F — 28,2 % — salaires inférieurs à 1.000 F — 23,3 % — salaires entre 1.000 et 1.400 F — 50,0 % — salaires supérieurs à 1.400 F — 22,5 %	B.S.E.C. mode 1.000 à 1.200 F — 32,8 % — salaires inférieurs à 1.000 F — 35,1 % — salaires entre 1.000 et 1.400 F — 47 % — salaires supérieurs à 1.400 F — 14,9 %
2° année enseignement supérieur. mode 1.200-1.400 F — 36,7 % — salaires inférieurs à 1.000 F — 6,1 % — salaires entre 1.000 et 1.400 F — 53,0 % — salaires supérieurs à 1.400 F — 38,8 % (dont supérieurs à 1.600 F — 20,4 %)	2° année enseignement supérieur. mode 1.200-1.400 F — 40,7 % — salaires inférieurs à 1.000 F — 3,7 % — salaires entre 1.000 et 1.400 F — 59,2 % — salaires supérieurs à 1.400 F — 33,3 % (dont supérieurs à 1.600 F — 11,1 %)

Le désavantage des filles par rapport aux garçons sur le plan salarial semble se manifester de trois façons :

- d'une part, elles ont l'exclusivité de certaines formations qui offrent peu de débouchés (ex. : habillement), ce qui se traduit par des salaires particulièrement bas,
- d'autre part, dans les spécialités où elles sont concurrentes des garçons, un décalage général semble s'opérer (ex. : BEC comptable) à leur détriment,
- enfin, au niveau 2^e année enseignement supérieur commercial (ex. : comptabilité), le problème semble être la difficulté qu'elles ont à atteindre les salaires les plus élevés.